



APPEL A PROJETS 2017

LUTTE CONTRE les pertes et gaspillages alimentaires

EN

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur
DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOTE DE PRE-CANDIDATURE

Intitulé de l'opération :

Organisme candidat :

A envoyer par mail à :

nelly.pourtain@ademe.fr

cdeblais@regionpaca.fr

helene.portal@agriculture.gouv.fr

AVANT LE VENDREDI 6 OCTOBRE 2017

Rappel du calendrier :

Date de lancement	Lundi 3 juillet 2017
Date limite d'envoi électronique de la pré-candidature	Vendredi 6 octobre 2017
Auditions des projets éligibles	Semaine du 20 novembre 2017
Délai de perfectionnement des projets	5 semaines
Date limite de dépôt de la demande de subvention complète	Lundi 8 janvier 2018
Jury final de sélection	Février 2018

ATTENTION : Cette pré-candidature n'est qu'une étape préalable à la demande de subvention qui devra être formalisée suite aux résultats de l'audition. Elle vous permet de vous assurer de l'éligibilité et de l'intérêt de votre projet auprès de l'ADEME, la Région et la DRAAF.

LE PROTEUR DU PROJET

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Site internet :	
Adresse complète du siège social :	
Adresse de l'établissement concerné par le projet :	
Représentant de la structure : Qualité (président, directeur, ...) : Nom :	
Responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique :	
Pour les entreprises	
SIRET :	
Code NAF :	
Type d'entreprise (partenaire, autonome ou liée) :	
Date de création :	
Activité principale :	
Autres activités :	
Capital social :	
Nombre de salariés (effectif UTA) :	
Chiffre d'affaires :	
Total du bilan :	
Pour les associations	
SIRET :	
Date de création :	
Activités principale :	
Agrément :	
Reconnue d'utilité publique (oui/non) :	
Nombre d'adhérents :	
Nombre de bénévoles :	
Nombre de salariés ou équivalent temps plein :	
Pour les collectivités	
SIRET :	
Nom :	
Siège :	
Type (commune, EPCI, ...) :	
Compétences :	
Nombre d'agents :	
Effectif dédiés à l'opération :	

DESCRIPTION DU PROJET

Vous devez rédiger une synthèse descriptive permettant de cerner votre projet et de s'assurer de son éligibilité à l'appel à projets. Cette synthèse devra se limiter à **un maximum de 15 pages**, et développer les 12 points suivants :

1. Intitulé du projet

2. Cadre et objectifs

3. Périmètre géographique de réalisation et cibles concernés

4. Caractère innovant et/ou exemplaire et niveau de reproductibilité et de transférabilité à d'autres territoires ou d'autres acteurs

5. Organisation de la gouvernance et moyens humains et matériels mis en œuvre

6. Partenariats, leurs rôles et apports

7. Contribution à une dynamique de territoire et/ou à une démarche territoriale ou sectorielle (*Préciser les actions du projet éventuellement intégrées à une démarches territoriales ou sectorielle de réduction à la source type TZDZG ou PAT et celles déjà financées dans ces cadres.*)

8. Calendrier de réalisation (*Celui-ci doit préciser à minima le démarrage et l'achèvement physique, d'une part et financier, d'autre part.*)

9. Description des étapes de réalisation et des éléments (*études, investissements, animations, communications, formations, etc.*) **constituant le projet**

10. résultats qualitatifs et quantitatifs attendus en matière de réduction des impacts environnementaux, de développement économique et d'enjeux sociaux (*Ne pas oublier de préciser si ce projet génère des recettes et lesquelles.*)

11. Livrables

12. Modalités d'évaluation, de valorisation, d'évolution et même potentiellement de pérennisation

ATTENTION : La rédaction de cette synthèse descriptive doit prendre en compte les critères de classements des projets listés dans le cahier des charges de l'appel à projets et rappelés dans l'encadré ci-dessous :

Caractère exemplaire et novateur du projet : (3 points)

- ↪ Développement d'un nouveau concept
- ↪ Développement d'un concept encore inexistant sur le territoire régional
- ↪ Niveau de reproductibilité et transférabilité à d'autres territoires ou d'autres acteurs

Faisabilité du projet : (5 points)

- ↪ Ampleur, intérêt et pertinence du projet au vu des objectifs visés par les partenaires de l'appel à projets
- ↪ Réalisme et maturité du projet, qualité de l'argumentaire
- ↪ Adéquation entre les ressources humaines, techniques, technologiques et les besoins de l'opération
- ↪ Pertinence et compétence des intervenants
- ↪ Proposition d'évaluation de l'opération par le porteur (indicateurs)

Intégration du projet : (4 points)

- ↪ Contribution à une dynamique de territoire (lien avec les collectivités, associations de zones d'activités, les entreprises voisines, associations de consommateurs, etc.)
- ↪ Intégration à une démarche territoriale ou sectorielle de réduction à la source (Agenda 21, programmes locaux de prévention des déchets (PLP), Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG), Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), Plan Climat Energie Air Territorial (PCEAT), Projet Alimentaire Territorial (PAT), etc.)
- ↪ Approche partenariale entre différents niveaux de la filière alimentaire
- ↪ Nombre d'acteurs associés et complémentarités entre eux, définition claire du rôle de chacun

Impact de l'opération : (5 points)

- ↪ Nombre de structures bénéficiaires
- ↪ Performance environnementale globale et méthode d'évaluation (quantitative et qualitative) :
 - réduction / évitement de la production de déchets (en % et en tonnage),
 - changements de comportements,
 - diminution des transports,
 - économie d'énergie,
 - réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- ↪ Respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets :
 1. limitation de la production de déchets,
 2. réemploi dont les dons.

Valorisation de l'opération : (3 points)

- ↪ Nombre, type de livrables et mode de diffusion des livrables
- ↪ Nombre et nature d'emplois directs ou indirects susceptibles d'être maintenus ou créés du fait de l'action
- ↪ Pérennité ou évolution de l'opération

BUDGET ET FINANCEMENTS DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses, qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets.

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet.

Les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles réalisées par l'externe.

Les salaires des agents de la fonction publique peuvent être indiqués parce qu'ils concourent au coût prévisionnel du projet mais ils ne sont pas éligibles au financement de l'appel à projets.

Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en :

- ↪ Euros simples comme les frais de personnel,
- ↪ Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- ↪ Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)						RESSOURCES (financement et recettes générées par le projet)	
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, précisez le taux de TVA				Source de financement	Montant en €
		€	HT	TTC	HTR		
DEPENSES INTERNES DE FONCTIONNEMENT (frais de personnel, de déplacement, et généraux de structure)						DRAAF / REGION / ADEME (Financement prévisionnel global demandé dans le cadre de cet appel à projets.)	
						Autres organismes publics (à préciser)	
						Subvention européenne (FEDER, FSE, FEADER, ...)	
						Fonds propres (Autofinancement de l'opération)	
						Financements privés	
DEPENSES EXTERNES D'ACHATS (de matériel, d'équipement, de travaux et de prestations d'étude et d'accompagnement)						Autres (à préciser)	
						Emprunts	
						Crédit-bail	
						Recettes générées (Produits de l'action)	
TOTAL						TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'APPEL A PROJETS ?

- Site Internet ADEME PACA
- Site Internet ADEME national
- Site Internet Conseil Régional
- Site internet de la DRAAF PACA
- Site Internet Relais (CCI, CMA, Pôle de compétitivité...). Précisez :
- Publication presse. Précisez :
- Autre. Précisez :